

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÉOLUTION PP-076**

**Afin de permettre la construction d'un bâtiment commercial et industriel de deux étages pour le 99999, boulevard Pie-IX, soit le lot 4 711 806 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.**

---

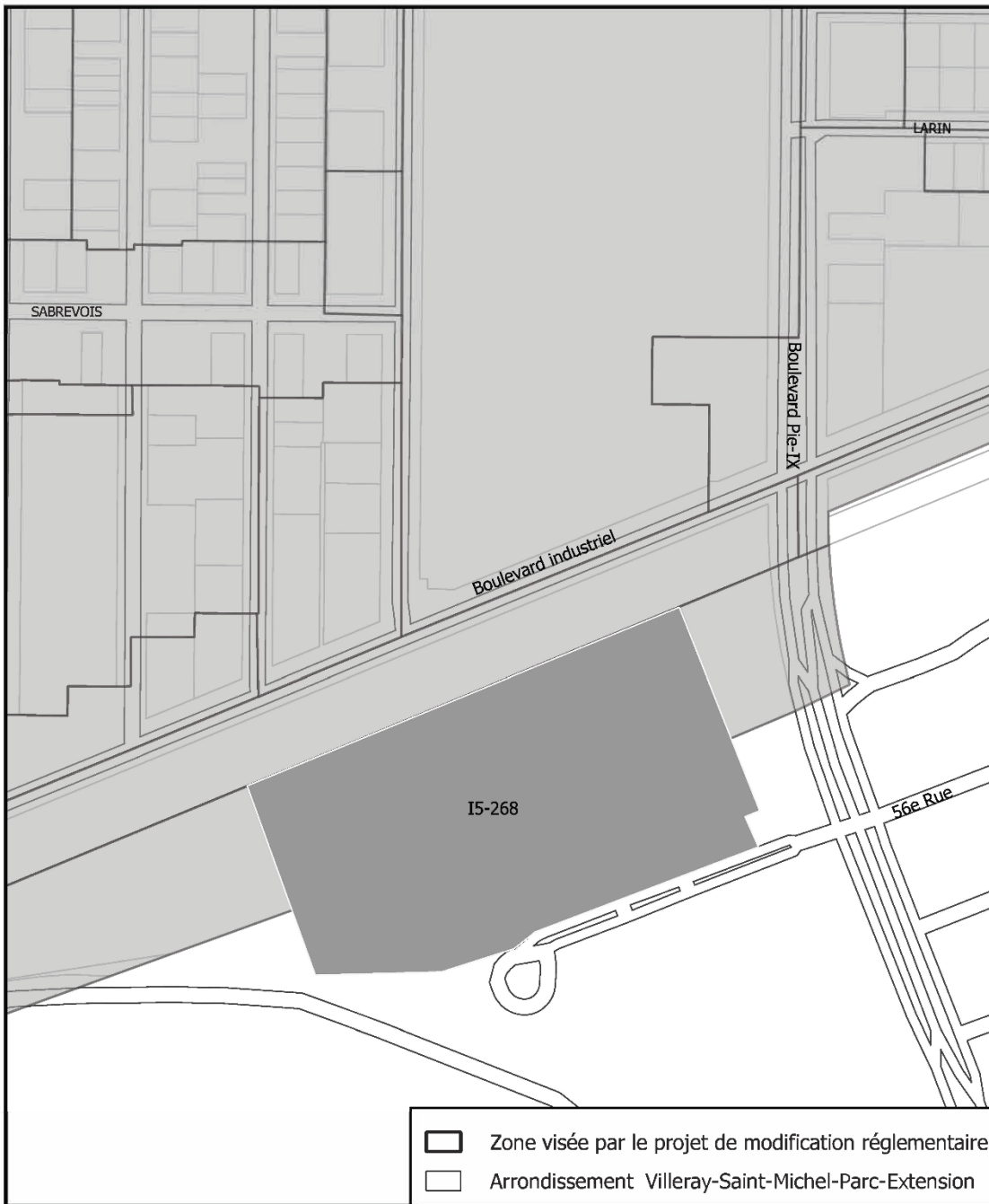
AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 13 avril 2026, le projet de résolution PP-076 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MERCREDI 22 AVRIL 2026, À 18 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SITUÉE AU 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD. LES LIEUX SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AU 4243, RUE DE CHARLEROI.**

QU'au cours de cette assemblée, le premier projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

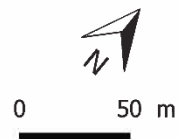
Ce premier projet de résolution vise la zone décrite ci-dessous :



**MTL  
NORD**  
Mille histoires,  
une communauté

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX  
FINS DE CONSULTATION**

**PPCMOI  
PP-076**



QUE ce premier projet de résolution peut être consulté au Bureau Accès Montréal au 4243, rue de Charlevoix, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 45.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 14 avril 2026.